

# Les droits culturels : des propositions concrètes pour le pouvoir d'agir

10 mars 2016, de 9h à 17h

Médiathèque départementale à Hellemmes

L'année 2015 a donné lieu à des travaux approfondis sur 12 thématiques de chantier au regard des droits culturels par de nombreux acteurs impliqués dans les différents services de la collectivité départementale et des associations ou institutions partenaires. Le séminaire organisé à Armentières en novembre dernier a permis d'aboutir à un certain nombre de propositions. Ces propositions ont été développées à partir des enseignements des nombreux cas d'école rassemblés sur les différents chantiers. Un document de travail très complet déployant 12 propositions sera soumis aux amendements des groupes rassemblés dans cette nouvelle session de travail.

## Programme

- 9h Accueil
- 9h15 Introduction
- 9h45 Présentation des enjeux de droits culturels pour les typologies suivantes :
- A - Fonction d'accueil
  - B - Organes mixtes de concertation
  - C - Communauté d'acteurs et de ressources autour d'une problématique
  - D - Intermédiation et réseaux
  - E - Diversifier les modes et espaces d'expression et cycles d'information
  - F - Formation
  - G - Travail en transversalité
- 10h30 Ateliers sur les 12 propositions (cf liste en p.2)
- appropriation des propositions
  - commentaires/amendements
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 Plaidoyer et jeu de rôle pour défendre les propositions
- 15h Pause
- 15h15 Expression d'intérêt de mise en œuvre :
- quelles propositions me parlent ?
  - lesquelles je souhaiterais mettre en œuvre en priorité ?
  - quelle articulation avec le projet départemental ?
- 16h30 Conclusion collective
- 17h Fin

**Sur inscription avant le 2 mars 2016**

sur <http://droitsculturels.org/paideia4d/nord-mars2016>

ou renvoyer le formulaire d'inscription à [contact@reseauculture21.fr](mailto:contact@reseauculture21.fr)

## 12 propositions pour mettre en œuvre les droits culturels

1. Les ressources de la communauté pour la protection de l'enfance
2. Développer la formation à l'interculturalité pour tous les professionnels
3. Le droit à l'information pour tous les acteurs dans la procédure de l'IP
4. L'espace d'accueil de l'UT, premier lieu du travail social
5. L'accueil : une mission partagée au sein d'une équipe
6. Les instances de concertation : un rôle central dans la vie des institutions
7. La collecte des projets de mémoire pour faire patrimoine commun
8. Mise en place d'organes mixtes de concertation pour la mise en œuvre des orientations des schémas de lecture publique
9. La démocratie participative : des compétences à acquérir pour une citoyenneté active
10. Le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) : des contributions à diversifier pour un accompagnement efficient
11. La place du bénévole : un enjeu de démocratie pour les institutions aux missions de service public
12. Les circuits courts : pour une valorisation des savoirs des territoires

## Intervenants

### réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 se donne comme principaux objectifs de sensibiliser aux enjeux culturels du développement durable, d'identifier et de rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et de favoriser la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage le décloisonnement du secteur culturel et souhaite favoriser la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 a entamé depuis 2011 une collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette collaboration donne lieu à plusieurs projets autour des droits culturels, dont le programme Paideia développé à l'échelon local, national et international.

#### **Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle appuie ces travaux par un accompagnement de la prise en compte de l'Agenda 21 de la culture dans les collectivités. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

[christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)

#### **Irene Favero, chargée de mission du Réseau culture 21**

Diplômée d'un master d'économie de la culture, Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amené à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. Elle s'intéresse au lien entre communs et droits culturels et participe à la mise en place d'une École des communs.

[irenefavero@reseauculture21.fr](mailto:irenefavero@reseauculture21.fr)

#### **Anne Aubry, chargée de mission du Réseau culture 21**

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Elle est actuellement doctorante en sociologie et anthropologie politique au Centre Max Weber. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier une économie morale mise à l'épreuve du temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). En janvier 2015, elle rejoint Réseau culture 21 et l'Observatoire de l'Université de Fribourg (IIEDH) pour collaborer à l'ensemble de la démarche.

[anneaubry@reseauculture21.fr](mailto:anneaubry@reseauculture21.fr)

en collaboration avec



L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté. Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire.